

Patrick DENDALE, éd., « Le mouvement dans la langue et la métalangue », *Recherches linguistiques*, 27

Université Paul Verlaine-Metz, 2005, 298 p.

Stijn Verleyen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7400>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7400](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7400)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

ISBN : 978-2-86480-829-9

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Stijn Verleyen, « Patrick DENDALE, éd., « Le mouvement dans la langue et la métalangue », *Recherches linguistiques*, 27 », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7400> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7400>

Ce document a été généré automatiquement le 12 avril 2021.

Questions de communication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0



Patrick DENDALE, éd., « Le mouvement dans la langue et la métalangue », *Recherches linguistiques*, 27

Université Paul Verlaine-Metz, 2005, 298 p.

Stijn Verleyen

RÉFÉRENCE

Patrick DENDALE, éd., « Le mouvement dans la langue et la métalangue », *Recherches linguistiques*, 27. Université Paul Verlaine-Metz, 2005, 298 p.

- 1 À l'heure actuelle, la perspective cognitive-fonctionnelle sur le langage constitue l'une des approches dominantes en linguistique. Au sein de ce « paradigme », les concepts spatiaux, et la relation entre ceux-ci et des notions plus abstraites comme le temps, sont particulièrement importants. C'est ce dont témoigne le présent volume, édité par Patrick Dendale, dans lequel toutes les contributions se penchent d'une façon ou d'une autre sur le problème du mouvement, que ce soit au niveau de son encodage dans la langue même, ou au niveau de l'emploi de concepts de mouvement dans la terminologie métalinguistique. Dans sa présentation (pp. 5-13), l'éditeur précise d'emblée que « si la notion de mouvement [...] assure au volume son unité thématique, chaque étude garde toutefois ses prémisses théoriques et méthodologiques propres et poursuit des objectifs descriptifs et théoriques particuliers » (p. 5).
- 2 Un premier thème fondamental est l'articulation entre, d'une part, la syntaxe et une approche formelle distributionnelle et, d'autre part, la sémantique et une approche sémantico-conceptuelle. En effet, plusieurs contributions problématisent cet aspect, tant du point de vue méthodologique (quels critères choisir pour la description ?) qu'au niveau de la langue même (quelle est, par exemple, la part du sémantisme inhérent

d'une préposition et celle de la construction verbale dans laquelle elle s'insère ?). À plusieurs reprises, la contribution de Céline Vaguer – « La préposition dans et les verbes dits “de mouvement”. Du “spatial”, au sens propre et au sens figuré ? », pp. 40-79) problématise l'articulation forme-sens. L'auteur montre une nette préférence pour les critères formels et distributionnels, au détriment d'une analyse sémantique plus intuitive. Au moment d'entamer le volet sémantique de sa description, elle affirme qu'« il serait bon de commencer par établir formellement la distinction [entre noms “concrets” et noms “abstraites”] » (p. 58). Dans l'article d'Isabelle Peeters aussi (« Les compléments de lieu introduits par sur : approche syntaxique », pp. 81-101), un nombre maximal de tests syntaxiques sont appliqués dans le but de saisir les nuances sémantiques des différentes constructions avec *sur*.

- 3 La dernière contribution porte également sur une préposition qui, à première vue, semble considérablement “désémantisée” et, de ce fait, employée dans des contextes très divers, à savoir *de*. Marie-Luce Honeste (« Rendons à César... Critique de la polysémie prépositionnelle : le cas de *de* », pp. 271-298) montre que les différents sens qu'on attribue à la préposition *de* dérivent souvent du co-texte, notamment du verbe. Elle essaie de réduire les différents emplois de cette préposition à un invariant sémantique qui serait « l'origine ». Toutefois, une telle unification présente le risque d'une confusion entre fonctionnement synchronique et évolution diachronique, puisque ce sémantisme primitif est précisément celui de la préposition latine correspondante. Peut-on dire que cet invariant soit encore présent dans la conscience linguistique des locuteurs contemporains ? Une approche semblable, qui prend en compte aussi l'insertion discursive de la préposition étudiée, caractérise le travail de Guy Achard-Bayle (« Polysémie de *en* : diversité et continuité des changements », pp. 243-270).
- 4 De même, l'approche de Fabienne Martin et Marc Dominicy (« À travers et au travers de : des emplois perceptuels aux emplois spatiaux », pp. 151-190) est résolument sémantico-conceptuelle. Combinant une perspective cognitive – fondée notamment sur la théorie du mouvement “fictif” proposée par Len Talmy, et celle du *conceptuel blending* de Gilles Fauconnier – et une perspective philosophique sur la perception, ils rendent compte de façon convaincante de la subtile différence sémantique entre *à travers* et *au travers de*. Toujours est-il que le lecteur doit se fier, en l'absence de corrélats formels, aux jugements d'acceptabilité émis par les auteurs. Le sémantisme de *à travers* est également discuté, d'un point de vue contrastif, dans la contribution de Dejan Stosic (« L'expression de quelques relations de passage en français et en serbo-croate. *Par* et *à travers* », pp. 191-216).
- 5 Par ailleurs, la théorie cognitive de Len Talmy réapparaît dans diverses contributions, notamment celle de Xavier Lepetit (« Étude contrastive de l'expression du mouvement en français et en danois à partir d'un corpus stimulé », pp. 15-37) qui, à la différence de la plupart des autres travaux, adopte une perspective onomasiologique sur l'expression du mouvement. L'auteur part de l'opposition postulée par Len Talmy entre langues « verbales » et langues « satellitaires », les premières exprimant le mouvement au niveau du verbe lexical, les secondes véhiculant cette idée au moyen de prépositions. Il essaie de démontrer une opposition systématique à cet égard entre le français et le danois, mais il n'arrive pas à éclaircir à quel niveau précis se situe cette opposition entre les deux langues : s'agit-il de contraintes structurelles, lexicales ou syntaxiques, ou, comme il le suggère dans la conclusion, d'une « stratégie discursive » différente ?

- 6 Un deuxième axe directeur qui caractérise ce volume collectif concerne la question du rapport entre le sens « premier » ou « concret » d'une préposition ou d'une construction, et les sens « secondaires », « dérivés » ou « abstraits ». Notamment l'hypothèse dite *localiste*, qui fait dériver les sens abstraits de sens spatiaux considérés comme basiques, est discutée dans plusieurs contributions. Par exemple, Claude Vandeloïse (« Contre et la rencontre atypique... », pp. 121-149) tente d'unifier la description des emplois spatiaux et des emplois « axiologiques » de la préposition *contre*. Il démontre que le terme « opposition », traditionnellement employé pour décrire le sémantisme de *contre*, est insuffisant et considère la rencontre atypique comme le trait sémantique fondamental qui permet d'unifier le traitement des divers emplois de *contre*. Dans la dernière partie de l'article, un aspect particulièrement intéressant est la recherche de « contextes de transition » permettant de faire le lien entre les emplois spatiaux et les emplois axiologiques, recherche qui dépasse la simple postulation d'une dérivation métaphorique de l'emploi spatial à l'emploi abstrait, et qui semble s'appuyer plutôt sur un mécanisme d'inférence pragmatique pour rendre compte de la diversification sémantique de la préposition en question.
- 7 Danielle Leeman (« La préposition *jusque* », pp. 103-119) se propose d'analyser un certain nombre d'emplois d'une préposition laissée pour compte dans les grammaires traditionnelles, à savoir *jusque*. Contestant la description traditionnelle, qui consiste à dire que *jusque* marque une limite ou un repère qu'on ne dépasse pas, elle en arrive à la conclusion que *jusque* est à considérer comme une sorte de marqueur aspectuel, qui ne fournit pas d'informations quant au dépassement d'une limite en mettant en évidence le trajet et la durée parcourus. Elle unifie ainsi les trois sens de base de la préposition (spatial, temporel et notionnel). Elle corrobore son hypothèse en signalant notamment l'incompatibilité de *jusque* avec des verbes ponctuels.
- 8 Une seule contribution ne porte pas sur le français – les articles de Xavier Lepetit et de Dejan Stosic proposent une analyse contrastive avec respectivement le danois et le serbo-croate, à savoir celle de Zlatka Guentchéva (« À propos de la compositionnalité et du fonctionnement de la préverbatation dans le domaine slave », pp. 217-240). Elle permet de discuter de la notion de « mouvement » en montrant comment un préverbe marque l'orientation d'un processus, orientation qui peut se traduire sur le plan notionnel, spatial ou temporel. Elle reprend donc également de façon implicite le problème de l'articulation et de la transition entre sens spatial et sens abstrait.
- 9 En conclusion, ce volume se caractérise par une grande cohérence thématique, ce qui n'empêche toutefois pas un éclecticisme théorique et une interdisciplinarité fructueuse (linguistique cognitive, distributionnelle, philosophie de la perception, etc.). Aussi peut-on le saluer comme une contribution très valable à la syntaxe et à la sémantique du « mouvement » dans le sens large du terme.

AUTEURS

STIJN VERLEYEN

Université catholique de Leuven